



[SAVE THE DATE] Colloque francophone sur l'autodétermination et le handicap

L'INSHEA et la Chaire autodétermination et handicap (CAH) de l'université Québec à Trois Rivières (UQTR) organisent un colloque francophone les 26 et 27 octobre 2022 à Suresnes, deux jours de rencontres sur :

« L'autodétermination et le handicap : Quels savoirs ? Quelles postures ? Quelles actions ? »

Comme d'autres populations marginalisées, les personnes concernées par le handicap aspirent à la même reconnaissance sociale et aux mêmes droits que tous les citoyens. Au cours des dernières décennies, cette quête d'émancipation s'est organisée autour du concept d'autodétermination qui occupe désormais un espace croissant tant dans les débats portant sur les politiques sociales que dans la mise en œuvre de pratiques d'accompagnement. De ce fait, le champ des connaissances liées à l'autodétermination s'est élargi alors que différentes pratiques affirment désormais prendre appui sur ce concept. Or, sommes-nous face à une nouvelle injonction (il faut s'autodéterminer!) qui trahit le sens premier du concept ? Ou sommes-nous plutôt face à un nouveau paradigme qui appelle à une transformation de l'accompagnement ?

Par ce colloque francophone sur l'autodétermination et le handicap, nous souhaitons aborder les défis que pose le concept d'autodétermination sous trois angles complémentaires.

Quels savoirs ?

Quels sont les enjeux éthiques que soulèvent ces savoirs relatifs à l'autodétermination ? Alors qu'une littérature scientifique de plus en plus abondante et consistante émerge, que faut-il retenir de ces nouvelles connaissances produites ? Quelle place faire aux savoirs expérientiels pour mieux comprendre ce qu'est l'autodétermination ? Quels modèles conceptuels et théoriques privilégier afin de soutenir l'émergence d'une représentation commune de l'autodétermination ? Comment ces

connaissances peuvent-elles s'intégrer aux pratiques actuelles afin de les faire évoluer ?

Quelles postures ?

Alors que différentes pratiques d'accompagnement affirment être fondées sur l'autodétermination, comment ces dernières transforment-elles le regard posé sur les personnes en situation de handicap ? Comment les professionnels qui accompagnent les personnes en situation de handicap sont-ils impactés par le concept d'autodétermination ? Quel savoir-faire et quel savoir-être doivent-ils mettre en œuvre ? Comment les pratiques parentales sont-elles appelées à évoluer au cours de la trajectoire de vie de la personne pour favoriser son autodétermination ? Comment les établissements des secteurs éducatifs et médico-sociaux sont-ils appelés à se transformer en faveur de l'autodétermination ? Sous quel leadership et avec quelles pratiques de management ? Comment les différents acteurs de la société civile peuvent-ils être engagés en faveur de la reconnaissance des droits et de l'autodétermination des personnes en situation de handicap ?

Quelles actions ?

Concrètement, quelles sont les actions menées qui permettent d'actualiser le concept d'autodétermination ? Quelles places les personnes en situation de handicap prennent-elles au cœur de ces actions ? Dans les différents environnements de la personne (famille, école, loisirs, travail, habitat, etc.), quelles actions permettent une réelle mise en œuvre de l'autodétermination ? Comment s'accompagnent les changements organisationnels et sociaux nécessaires à l'exercice de l'autodétermination et est-ce que toutes les personnes y ont accès ?

[Programme et inscriptions](#) [1]

Marc Blin, maître de conférences associé

marc.blin@inshea.fr [2]

Présente au Québec et en France, la **Chaire autodétermination et handicap (CAH)** détient une expertise en matière d'autodétermination des personnes en situation de handicap, plus particulièrement celles présentant une déficience intellectuelle ou autiste. Elle a pour mission la recherche et la formation.



Université du Québec
à Trois-Rivières

S'appuyant sur les principes d'innovation sociale, la chaire développe des projets dans quatre axes complémentaires:

- La scolarisation
- Les activités socioprofessionnelles et communautaires
- L'habitat
- L'accompagnement et le changement de pratiques



[Lien vers la Chaire autodétermination et handicap \(CAH\) de l'université Québec à Trois Rivières](#) [3]

Liens

[1] <https://autodetermination.inshea.fr/>

[2] <mailto:marc.blin@inshea.fr>

[3] https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=5739